



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E181546

VALABLE JUSQU'AU 18/12/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/03/2024

1 500

Raison sociale : ATB NIVARD

35 RUE DES CORDELIERS

41000 BLOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BLOIS CEDEX 2019B00011

Téléphone : 07 82 54 90 83

Fax :

Portable : 07 82 54 90 83

Siret : 845 101 633 00020

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 6116602

Site Internet :

E-mail : atb@nivard.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 417672410006

Responsabilité légale :

NIVARD FLAVIEN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 417672410009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/12/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	19/12/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/03/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/03/2025
o Ventilation mécanique	20/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/12/2024
o Isolation des combles perdus	19/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.